

Chers comités sportifs du département de la Loire Atlantique,

Je suis heureuse de vous souhaiter une très belle année 2024, si attendue par le mouvement sportif et nous autres élu-es en charge des sports , en raison de l'événement olympique.

Au-delà du souhait que ces jeux soient un très bel événement sportif, le Département de Loire Atlantique espère qu'ils auront des répercussions positives et de longue durée dans le quotidien des habitants et des habitantes. La prolongation de l'héritage de Paris 2024, et notamment à la faveur des publics les plus éloignés de la pratique sportive, sera le sens de notre action politique.

Je profite de ce mail pour vous inviter à nous rejoindre au sein d'une première action, celle du club inclusif.

En effet, le département de la Loire-Atlantique, désireux de développer la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap, a souhaité s'engager dans le programme Club inclusif du Comité Paralympique et Sportif Français, visant à sensibiliser les clubs sportifs volontaires à l'accueil et à l'encadrement d'un public en situation de handicap.

Ce programme, entièrement gratuit pour vos clubs, est financé en partie par le conseil départemental et des collectivités du département qui se portent volontaires pour sensibiliser leurs clubs. Il s'adresse aux dirigeants et aux encadrants sportifs, et est généraliste, couvrant toutes les disciplines sportives. Son objectif est de permettre aux clubs d'accueillir des pratiquants en situation de handicap lors de temps de pratique partagés ou entre pairs, selon la demande. Pour cela, chaque club, en plus des apports théoriques et pratiques, bénéficie d'un accompagnement spécifique de 6 mois par les Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté pour construire un projet d'accueil du public en situation de handicap dans leur structure.

Plusieurs sessions sont déjà planifiées sur le département, et d'autres seront à venir. Elles sont localisées sur des bassins de vie précis afin de permettre d'apporter des réponses à proximité de vos clubs :



- Session n°1 : Sur la ville d'Ancenis
 - Début du programme : 06 février 2024
 - Lien d'inscription : <https://form.jotform.com/233192194487363>
- Session n°2 : Sur la Communauté de communes Sud Estuaire
 - Début du programme : 09 avril 2024
 - Lien d'inscription : <https://form.jotform.com/233402404625345>
- Session n°3 : Sur la Communauté de Communes Cap Atlantique
 - Début du programme : 28 mai 2024
 - Lien d'inscription : À venir

Nous vous invitons fortement à relayer ce dispositif auprès de vos clubs de ce territoire et à les encourager à s'y investir pour leur permettre d'accueillir des personnes en situation de handicap lors de leurs temps de pratique. Ci-joint, vous retrouverez la plaquette de présentation du programme, et chaque planning détaillé des sessions du programme se trouve sur le formulaire d'inscription.

Si vous avez encore des interrogations ou avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez :

- Consulter le site internet <https://club-inclusif.fr/>
- Contacter le département de la Loire-Atlantique : Benoit Courant – benoit-courant@loire-atlantique.fr
- Contacter le Comité Paralympique et Sportif Français sur club-inclusif@france-paralympique.fr
- Contacter notre Référent Paralympique Territorial Pays-de-la-Loire : Anthony Guidoux – a.guidoux@france-paralympique.fr

Avant de vous dire à bientôt, je vous adresse, chers comités sportifs du département, tous mes vœux de bonheur pour 2024 !

Louise PAHUN

Département de Loire-Atlantique
Conseillère Départementale du canton de Nantes 4
Vice-Présidente Sports solidaires, responsables,
activités de pleine nature